

Dossier concernant un tableau  
de M<sup>r</sup> Gustave Den Duyts offert  
en vente pour le musée

N<sup>o</sup> 3592.

I. G. 3258.

NUMÉRO  
D'ORDRE.

DATE  
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 27 juin 1893.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 24741

3592

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro  
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-  
tration.

ANNEXE  
SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que M.  
Guillaume Den Dujts a été autorisé à soumettre  
à votre appréciation une de ses œuvres, en vue  
de son acquisition éventuelle pour les collections  
de l'Etat.

Agrez, Messieurs, l'assurance de ma con-  
sidération distinguée.

Le Ministre,  
J. Kanner

A la Commission directrice des Beaux-Arts de peinture et  
de Sculpture de l'Etat

Brest 10 Juillet 1843

M<sup>r</sup> le Ministre de l'Intérieur  
Paris

3592

Nous avons l'honneur  
de vous informer que la  
Commission directrice des  
écoles a émis <sup>un avis</sup> favorable  
sur le projet d'acquisition  
pour les Collèges de la Seine  
Médiane, du paysage de M<sup>r</sup>  
Gustave Dendrydt, sur  
lequel nous venons  
bien vous consulter par  
votre lettre du 27 Juin,  
et de l'Académie des Beaux-Arts,  
n<sup>o</sup> 24741.

Cher

Le Président

L. Surin  
Vice

E. Lefebvre

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.  
—  
ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 25 juillet 1893.

N<sup>o</sup> 24741

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE  
SOMMAIRE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que M. Donduyts a fixé à sept mille francs le prix du paysage qui a été soumis à votre examen, en vue de son placement dans les collections de l'Etat.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien me faire connaître votre appréciation sur cette estimation de M. Donduyts.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. Buel

A la Commission directrice des Musées de peinture et de sculpture de l'Etat.

Brunelle, 18. états 1893

M<sup>r</sup> le Ministre de l'Intérieur  
3<sup>e</sup>

3/9<sup>2</sup>

Répondant à votre lettre  
du 25 Juillet 5<sup>e</sup>, adressée au  
des Beaux-Arts, N<sup>o</sup> 24741  
nous avons l'honneur de  
vous faire connaître que les  
prix de Sept Mille francs  
demandés par M<sup>r</sup> Daudouet  
pour le paysage qui a été  
soumis à notre examen  
en vue de son achat pour  
la Collection des Musées  
de l'Etat, ne nous semble  
~~être~~ pouvoir être admis  
Ag<sup>r</sup>.

Le Président

D. D. T. T.

Le Secrétaire  
D. D.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N<sup>o</sup> 24741

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro  
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-  
tration.

—  
ANNEXE  
—

SOMMAIRE :

Bruxelles, le 15 septembre 1893.

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 10 août, n<sup>o</sup> 3592,  
j'ai l'honneur de vous faire savoir que M. Don Dujts  
consent à diminuer de mille francs le prix qu'il avait  
demandé du paysage soumis à votre appréciation en  
vue de son acquisition par le Musée de l'Etat.  
L'artiste fait, dit-il, ce sacrifice dans l'espoir de voir  
une de ses œuvres figurer au Musée moderne; il n'aurait  
pas eu exagéré en fixant primitivement à sept mille  
francs le prix de son tableau.

Je vous prie, Messieurs, de bien vouloir me faire con-  
naître si le prix de six mille francs semble acceptable.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma considération  
distinguée.

Le Ministre,

*J. Baillie*

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de sculpture  
(M. Ed. Fétis, Président)

Paris 28 Sept 1843

à Mr le Ministre de  
l'Intérieur L<sup>e</sup>

3619

Par votre lettre du 15  
de ce mois, chef <sup>au</sup> des Beaux-  
arts, N<sup>o</sup> 24741, vous voulez  
bien nous faire connaître que  
Mr Dendry, n<sup>o</sup> par le désir  
de voir figurer l'une de ses  
productions au salon moderne  
de l'Etat, a consenti à une  
réduction de mille francs  
sur la somme qu'il avait  
fixé pour son payement. #

ff le Dégel.

Le prix de six mille francs  
cinq cent est artiste et son  
tableau nous semble d'autant  
plus acceptable. Mr le Ministre,  
que la Commission des Beaux-  
arts, en donnant un  
avis favorable sur  
l'acquisition proposée, avait

jugé que le chiffre de  
Sept mille francs demandé  
par M<sup>r</sup> Dandryts représentait  
la valeur réelle de son  
œuvre.

Apr.

Le Président

Le Secrétaire

vsd

E. Létis

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR  
ET DE  
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION  
DES  
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 19 octobre 1893.

*Verdant*

N<sup>o</sup> 94741

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE :

Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 28 Septembre écoulé, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le paysage offert en vente au Gouvernement, par M. G. Den Deyck, est acquis pour les collections de l'Etat.

Je vous prie de vouloir bien prendre les mesures nécessaires en vue du placement de cette œuvre dans les galeries des Musées Royaux de peinture et de sculpture.

Après, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Ministre:  
Le Directeur délégué,  
J. Rotthier

À la Commission directrice

des Musées Royaux de peinture et de sculpture de l'Etat

Bruxelles